



ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION

Du 7 juin 2022

OUVERTURE DU CNER



Elle est bien prévue pour **le 20 juin avec 4 détenus**. Pour résumer, le Directeur n'a pas tous les éléments de réponse, des choses restent à construire, c'est une ouverture au forceps, mais ça devrait bien se passer. **Formidable !**

Concernant l'installation des caillebotis : nous n'avons pu que dénoncer le fait que l'ouverture se fera sans. Où est l'isolement inter-secteurs ? Le directeur reconnaît que c'est une nécessité, mais le budget ne dépend pas de l'établissement donc il n'y a toujours aucune date précise. Pour la première session, les détenus CNER devraient être placés au RDC droit de la MCI, alors que les détenus QER sont au 1er gauche.

Le personnel est en attente de réponses concrètes, mais finalement il n'y aura ni CTS ni réunion avec les organisations syndicales avant l'ouverture de ce nouveau quartier. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir insisté.

LE DIALOGUE SOCIAL A VRAIMENT DU PLOMB DANS L'AILE.

ECOUTES DE NUIT

Il n'y aura pas d'écoutes systématiques quel que soit le secteur de l'établissement. Les écoutes se feront au coup par coup, avec à chaque fois un objectif précis et sur la base du volontariat. **Tous les surveillants sont susceptibles d'être concernés.**



MUTUALISATION DE L'OFFICIER PARLOIR ET QCD :



Ce point avait déjà été acté dans le passé mais jamais mis en place, le **Directeur affirme que cela reste une priorité**. Depuis le temps qu'on en parle...

Trois nouveaux Officiers vont prochainement arriver, les affectations ne sont pas encore entérinées.

FOUILLE GÉNÉRALE

A la suite de la fouille d'une aile de la MC3, il est envisagé d'effectuer de nouveau des fouilles ciblées sur différents secteurs de l'établissement, que ce soit des ailes d'hébergement ou d'autres secteurs. **Nous ne pouvons qu'appuyer tout ce qui peut contribuer à la découverte d'objets illicites, à lutter contre les trafics et à prévenir d'éventuelles agressions ou projets d'évasions.**



PROBLÈME RÉCURRENT AVEC UN DÉTENU PERTURBATEUR EN DÉTENTION CLASSIQUE



Le directeur estime que ledit détenu est provocateur, mais qu'il n'y a pas matière suffisante pour le mettre au RDC droit MC3. Selon lui, il y a bien des observations, mais il faut en plus des CRI. **Nous nous opposons totalement à cette analyse, tous les textes vont dans notre sens.** Nous avons rappelé notamment cet extrait du compte rendu de la dernière réunion sur le RDC droit MC3 : *...toutes les personnes détenues dont le comportement, l'attitude, ou la dangerosité est susceptible de mettre en péril le bon fonctionnement de l'établissement...*

Nous ne devons donc pas attendre que l'agression arrive pour prendre des mesures préventives. Nous serions en attente de recevoir des profils difficiles, ça promet !

PROPOSITION SUR LES SIÈGES MIRADOR

A la suite de la copie d'un courrier du médecin de prévention qui nous avait été transmis par l'assistante de prévention sur l'inadaptation des actuels sièges miradors, nous avons transmis des propositions de sièges conçus pour un usage dit 24h sur 24h, à la fois confortables et robustes et présenté ces modèles au Directeur. Il nous soutient sur le fond, mais il y a le contrat avec SODEXO et les prix sont beaucoup plus chers. **Pour nous il s'agit d'un investissement sur le long terme pour le bien être du personnel et ces sièges ont plusieurs années de garanties. Rien n'est encore tranché sur ce sujet.**



REEMPLACEMENT DE L'ASSISTANTE DE PRÉVENTION



Une décision sera prise rapidement pour son remplacement pendant son congé maternité. Le Directeur a plusieurs possibilités, rien n'est encore décidé, mais cette fonction sera probablement couverte avec une décharge de 50% pendant cette période.

DEMANDE D'INSTALLATION UN ORDINATEUR DANS LE BUREAU DU MOUVEMENT BAC :

Cette demande est actée, nous attendons la mise en place effective.

TRAITEMENT DES CRI :

Nous avons redemandé une politique claire et ferme concernant les procédures disciplinaires : le rédacteur doit savoir pourquoi son CRI est classé sans suite et une procédure correctement établie doit engendrer **une suite disciplinaire proportionnelle à la faute établie.**



AMCT 2022



Le budget n'est pas encore officiellement acté, nous avons demandé à ce que le travail sur cette question ne soit pas pour autant retardé.

Le Directeur nous a annoncé que 68000 euros avait été engagés pour des travaux sur des points d'ancrage, afin d'avoir accès aux toits et de pouvoir effectuer des contrôles ainsi que de la maintenance nécessaire. Cette partie de l'établissement n'a pas eu d'entretien depuis l'ouverture. Par ailleurs, il estime qu'il est prioritaire de mettre fin au risque de chute de fenêtres dans certains miradors !

Nous avons dénoncé sur ces points et d'autres, nos craintes d'une dégradation accélérée pour un établissement qui est pourtant récent.

NOUS DEPLORONS QUE SUR DE TROP NOMBREUSES QUESTIONS, LES REPONSES NE SOIENT PAS CLAIRES ET PRECISES !

NOUS CONDAMNONS UN DIALOGUE SOCIAL A LA TRAINÉ : UN SEUL CTS ET UN SEUL CHSCT DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE... C'EST VRAIMENT TROP PEU !

FO JUSTICE: A VOTRE ÉCOUTE

